

LES ÉVOLUTIONS ÉCONOMIQUES DANS LA LOIRE

Edito du partenariat

Depuis 1998, la Chambre de Commerce et d'Industrie LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Loire, Emplois Loire Observatoire, epures et l'Urssaf Rhône-Alpes mettent en commun leurs compétences au profit d'un dispositif partenarial d'observation économique, au service du territoire et de ses acteurs.

L'année 2020 est marquée par la crise sanitaire liée à la Covid-19 qui a de fortes répercussions sur l'activité économique et donc l'emploi. Afin d'apporter le meilleur éclairage possible sur les évolutions économiques dans la Loire, les cinq observatoires ont décidé de proposer une publication différente cette année. Elle présente des chiffres (partiels) pour l'année 2020 et donc les premiers impacts de la Covid à l'échelle départementale.

SOMMAIRE

Economie ligérienne	2
Industrie	6
Construction	9
Commerce	12
Services	15
Artisanat	18
Commerce international	21
Les mesures spéciales COVID	22

Les évolutions économiques en 2019-2020, en bref

L'année 2020 est marquée par la crise sanitaire de la Covid-19 qui a eu de fortes répercussions sur l'économie nationale auxquelles n'échappe pas le territoire ligérien. La croissance économique française 2019, dans la continuité de celle de 2018, avait marqué un ralentissement après le pic de 2017, avec + 1,2 %. Pour l'année 2020, la croissance de la France devrait s'établir entre - 9 % et - 11 % selon les sources.

Entre 2018 et 2019, les effectifs salariés ont progressé de 277 000 postes en France (+ 216 000 entre 2017 et 2018), de 30 000 postes en région Auvergne-Rhône-Alpes (+ 30 000 l'année précédente) et ont augmenté de 1 100 postes dans la Loire (- 200 l'année précédente). Les effectifs salariés ligériens s'établissent en 2019 à 192 200 postes. En 2019, dans la Loire, l'effectif salarié avait progressé dans l'ensemble des secteurs : l'industrie (+ 0,3 %), la construction (+ 1,5 %), le commerce (+ 1,2 %), les services (0,4 %) et l'artisanat (+ 4,1 %).

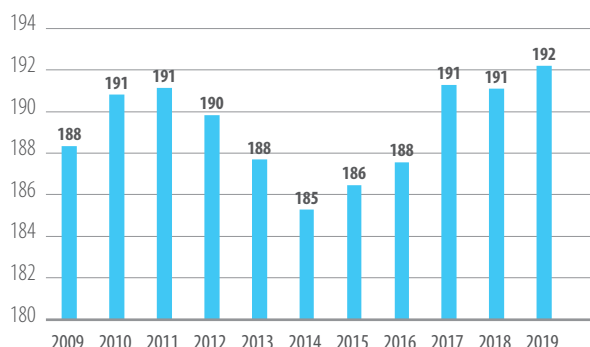
A cause de la crise sanitaire, les effectifs salariés ont diminué de 2,7% soit 5 120 postes en moins en un an au 30 juin 2020. L'ensemble des secteurs d'activité est touché : - 0,5 % pour l'industrie et la construction, - 1,1 % pour le commerce et - 4,5 % pour les services (dont - 1 830 postes pour l'intérim).

L'impact de la crise sanitaire et économique se fait également sentir sur le marché du travail. Ainsi, sont observées : une baisse du nombre d'offres d'emplois et une baisse des déclarations préalables à l'embauche (surtout sur les CDD courts de moins d'un mois).

Les mesures gouvernementales (dont l'activité partielle et le report des cotisations sociales) semblent jouer leur rôle d'amortisseur avec une hausse limitée du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois et une baisse du nombre de défaillances d'entreprises par rapport à 2019.

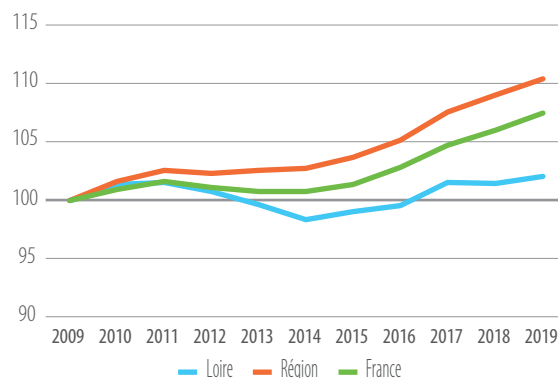
ECONOMIE LIGÉRIENNE : L'EFFECTIF SALARIÉ PRIVÉ

Effectifs ligériens (en milliers)



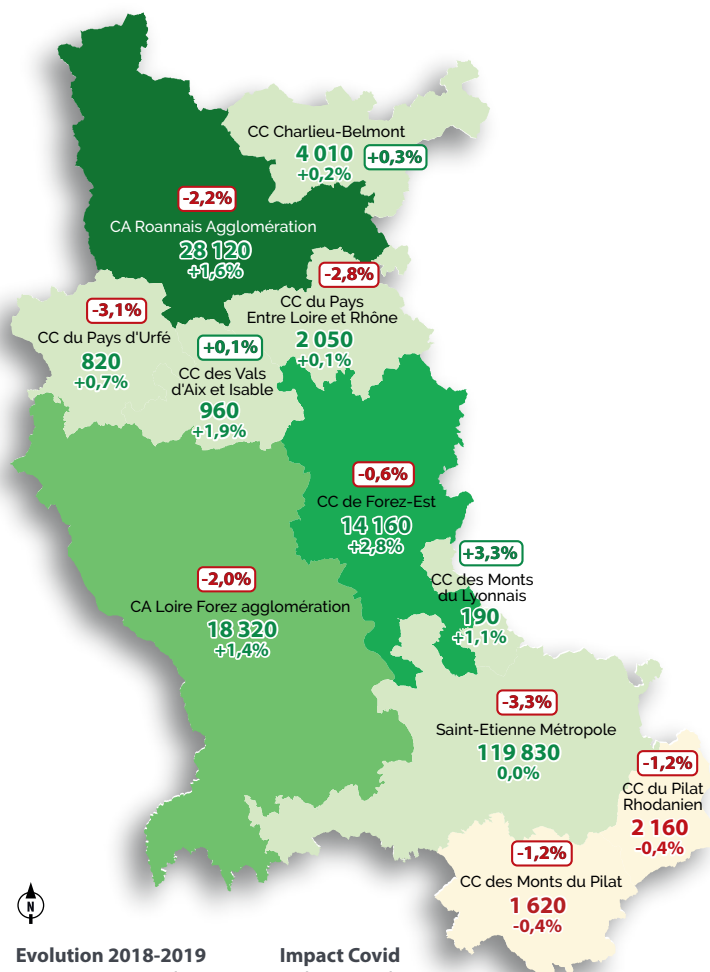
Sources : Acoess-Urssaf, Dares (effectifs intérimaires) ; traitement epures

Evolution des effectifs



Sources : Acoess-Urssaf, Dares (effectifs intérimaires) ; traitement epures

Effectifs par intercommunalité et évolution



Evolution 2018-2019

En augmentation
de 400 à 500
de 300 à 399
de 200 à 299
de 100 à 199
de 0 à 99

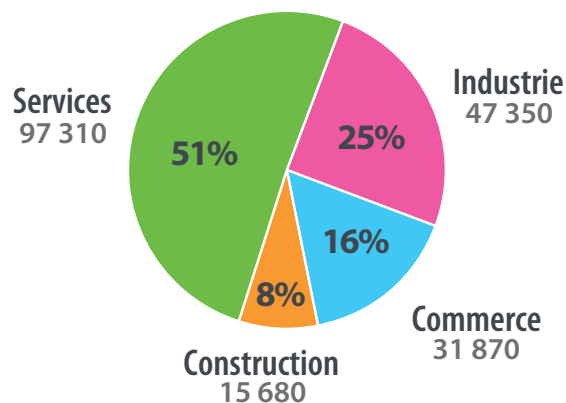
Impact Covid

Evolution entre le 30/06/19 et le 30/06/20
Baisse
Hausse

Calculée sur l'évolution en valeur absolue

Sources : Acoess-Urssaf, Dares (effectifs intérimaires) ; traitement epures

Effectifs par secteur d'activité



Sources : Acoess-Urssaf, Dares (effectifs intérimaires) ; traitement epures

IMPACT COVID

Evolution du 30/06/2019 au 30/06/2020



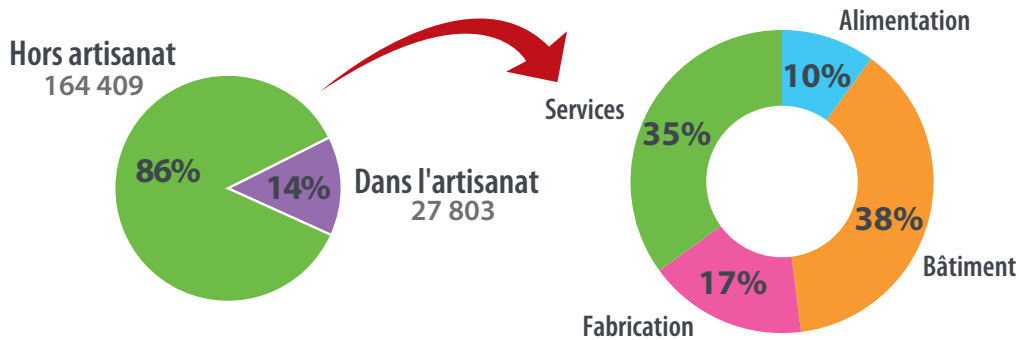
-1,8%
soit une baisse
de 360 établissements



-2,7%
soit une perte
de 5 120 postes

Sources : ACOSS-URSSAF, traitement epures

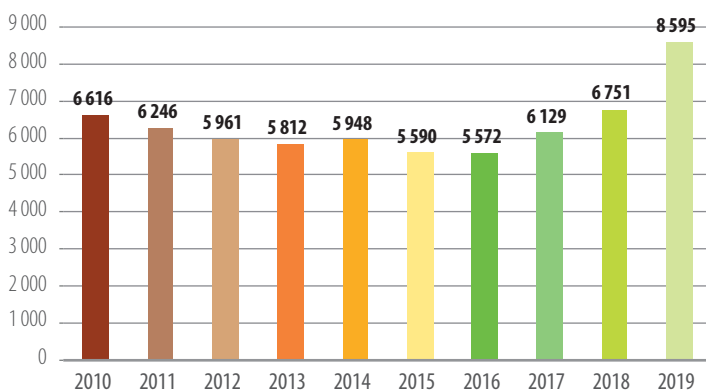
Poids et répartition de l'effectif artisanal



Sources : Acof-Urssaf, Dares (effectifs intérimaires) ; traitement CMA Loire

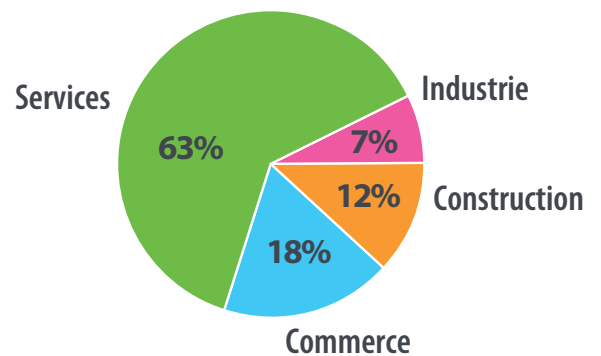
LA CRÉATION D'ETABLISSEMENTS

Evolution de la création d'établissements



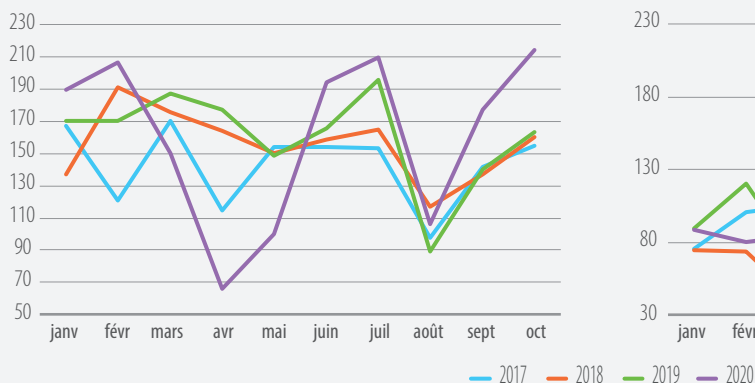
Sources : INSEE, traitement CCI Lyon Métropole Saint-Etienne - Roanne

Création d'établissements par secteur d'activité

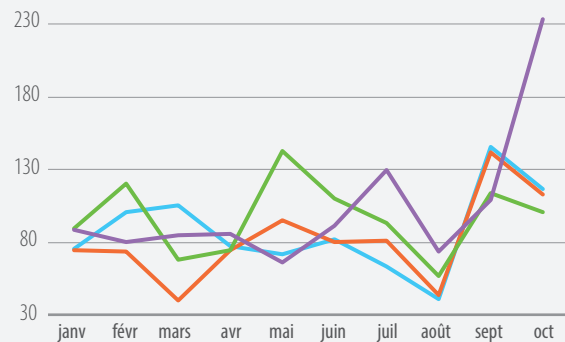


IMPACT COVID

Nombre de créations mensuelles



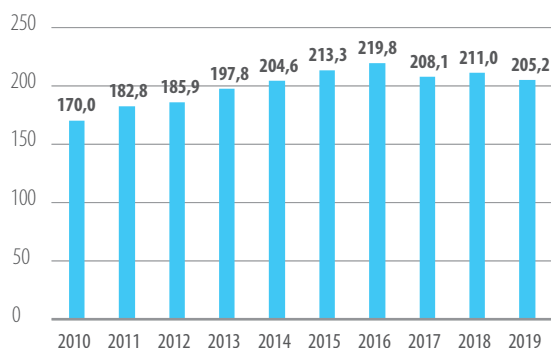
Nombre de radiations mensuelles



Sources : Datainfogreffe, traitement CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne

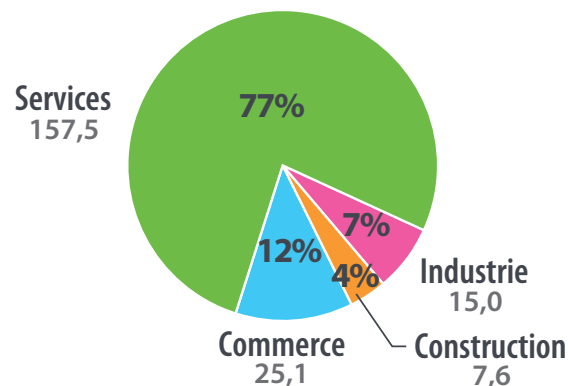
LES DÉCLARATIONS PRÉALABLES A L'EMBAUCHE (DPAE)

Evolution du nombre de DPAE (en milliers)



Sources : ACOSS-URSSAF ; Traitement ELO

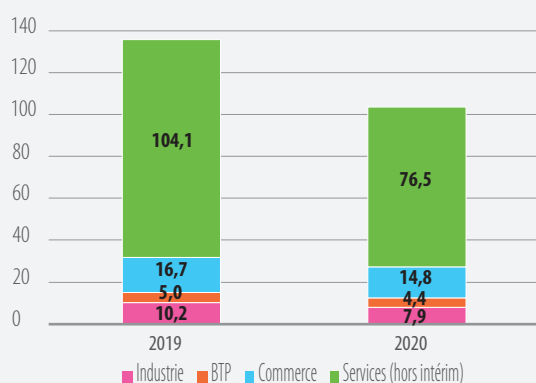
Nombre de DPAE par secteur d'activité (en milliers)



Sources : ACOSS-URSSAF ; Traitement ELO

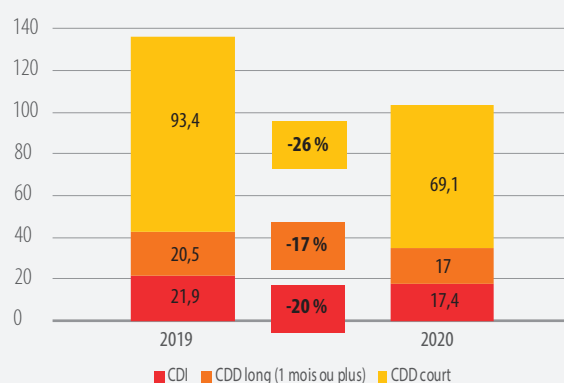
IMPACT COVID : LES DPAE

Nombre de DPAE par secteur d'activité sur les 8 premiers mois de 2019 et de 2020 (en milliers)



Sources : ACOSS-URSSAF ; Traitement ELO

Evolution 2019-2020 des DPAE par type de contrat (en milliers)



IMPACT COVID : LES OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOI ENREGISTREES

Du 1^{er} Juillet 2019 au 30 Juin 2020

27 815 offres d'emploi

Métiers	Nombre de postes
Assistance de direction d'hôtel - restaurant	975
Direction de magasin de grande distribution	896
Installation et maintenance d'ascenseurs	658
Assistance auprès d'adultes	648
Services domestiques	566

Sources : Pôle emploi, DT Loire, traitement ELO

69 066 demandes d'emploi

Métiers	Nombre de postes
Nettoyage de locaux	2 065
Assistance auprès d'enfants	2 024
Magasinage et préparation de commandes	1 612
Manutention manuelle de charges	1 493
Services domestiques	1 449

➔ 2 554 DEFM (catégories A, B, C) entre le 30/06/19 et le 30/06/20.

LES MESURES SPECIALES COVID

Activité partielle

Au pic de la crise sanitaire en avril 2020, l'activité partielle, c'est :



12 200
entreprises concernées



83 000
salariés, soit plus
de 40% des effectifs
ligériens

Au total, cela représente de mars à juillet 2020 :



+15 MILLIONS
d'heures indemnisées



+147 MILLIONS
d'euros indemnisés versés

Sources : DIRECCTE - UD42, traitement Elo

Report des cotisations sociales



221,8 MILLIONS
d'euros de cotisations
reportés entre mars
et septembre 2020 dont :

136 MILLIONS
d'euros de reports restants
à fin septembre

86 MILLIONS
d'euros encaissés
après le report de 3 mois

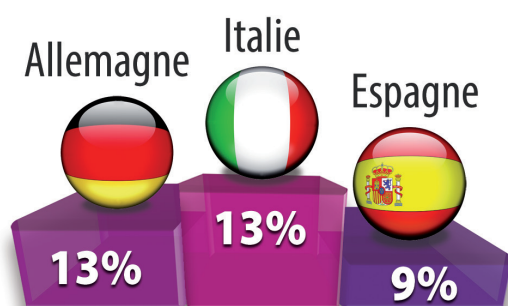


Au 30 septembre 2020,
40%
des établissements
ont bénéficié d'un report

Source et traitement : Acof-Urssaf

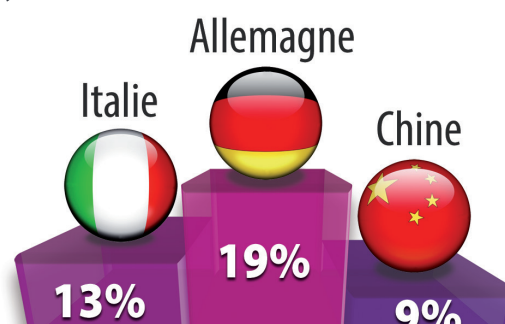
LE COMMERCE INTERNATIONAL

Pays clients de la Loire en 2019



Sources : Douanes, traitement CCI Lyon Métropole Saint-Etienne - Roanne

Pays fournisseurs de la Loire en 2019



Sources : Douanes, traitement CCI Lyon Métropole Saint-Etienne - Roanne

4 249 M€ d'exportations

Principaux produits	%
Produits chimiques, engrais, plastiques et caoutchouc	15%
Machines et équipements d'usage général	8%
Équipements automobiles	8%
Produits alimentaires	7%
Produits de l'agriculture et de la chasse	6%

Sources : Douanes, traitement CCI Lyon Métropole Saint-Etienne - Roanne

4 166 M€ d'importations

Principaux produits	%
Produits alimentaires	11%
Produits chimiques, engrais, plastiques et caoutchouc	9%
Coutellerie, outillage, quincaillerie	6%
Machines et équipements d'usage général	5%
Articles d'habillement	4%

Sources : Douanes, traitement CCI Lyon Métropole Saint-Etienne - Roanne



Chiffres-clés

	Loire (en nombre)	Auvergne-Rhône-Alpes (en nombre)	Evolution 2018-2019 (%)		
			Loire	Auvergne-Rhône-Alpes	France
Etablissements privés	2 430	21 520	-1,3%	-0,3%	-0,6%
Création d'établissements	580	6 740	+57,3%	+34,6%	+25,3%
Effectifs salariés privés	47 350	476 960	+0,3%	+0,5%	+0,3%

Sources : ACOSS-URSSAF, traitement epures

Augmentation des effectifs salariés

En 2019, la Loire compte 2 400 établissements industriels. Leur nombre baisse de 1,3 % par rapport à 2018. Ce recul est plus important qu'aux niveaux régional (- 0,3 %) et national (- 0,6 %).

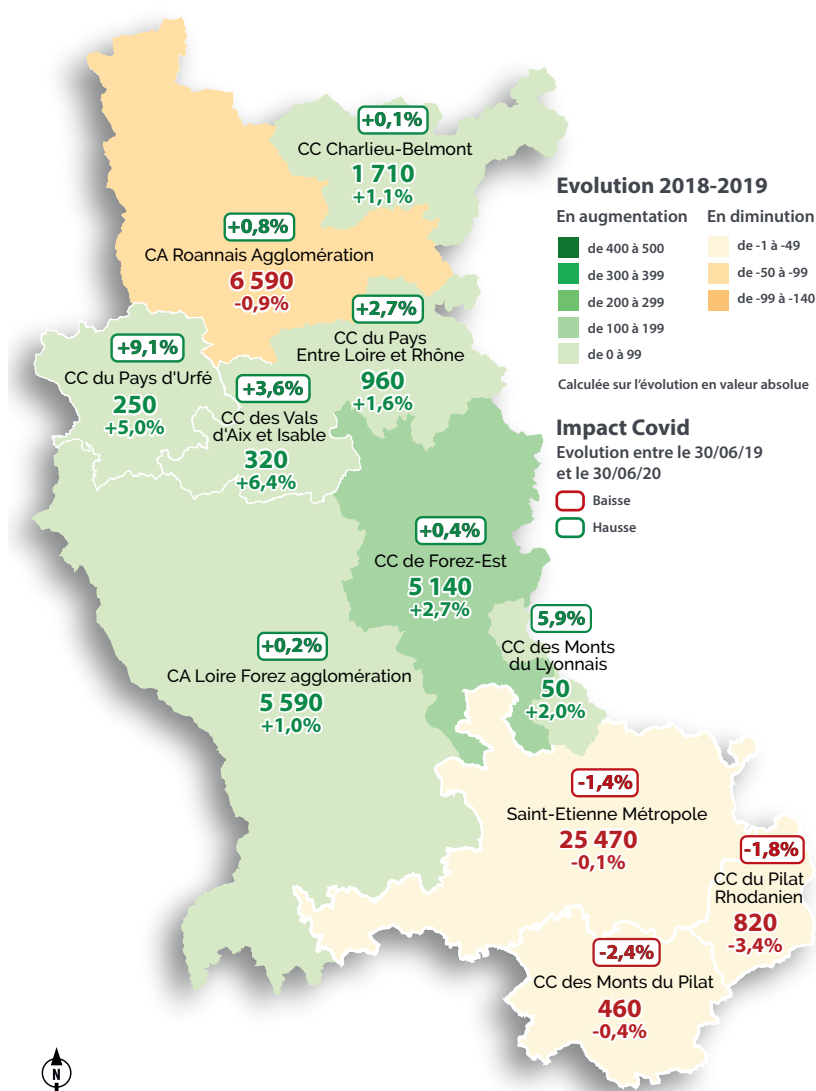
En 2019, l'industrie compte 47 400 effectifs salariés dans la Loire. Ils progressent de 0,3 % par rapport à 2018. Cette hausse est moins importante qu'au niveau régional (+ 0,5 %), mais égale au niveau national. Entre 2009 et 2019, le secteur a perdu 2 200 salariés dans le département. Après un léger regain en 2011, les effectifs salariés ont fortement diminué entre 2012 et 2015 avec la perte de 2 500 postes. En revanche, depuis 2016, ils augmentent légèrement chaque année avec la création de 900 postes.

L'industrie représentait 26,0 % des effectifs ligériens en 2009 alors qu'en 2019, cette part n'atteint que 24,4 %. Cependant, elle reste supérieure aux niveaux régional (20,4 %) et national (16,1 %). Le poids de l'industrie demeure dominant dans le tissu économique ligérien.

Avec une hausse de 3,6 % des effectifs, la chimie-pharmacie est le secteur le plus dynamique entre 2018 et 2019. En revanche, certains secteurs importants perdent des effectifs salariés entre 2018 et 2019, comme les activités agro-alimentaires (- 0,8 %).

Les effectifs salariés de la majorité des EPCI de la Loire augmentent dans l'industrie entre 2018 et 2019. Forez-Est est la zone qui gagne le plus d'effectifs salariés (+ 130 postes) grâce notamment au textile (+ 90). En revanche, quatre EPCI en perdent dont Roannais Agglomération.

Evolution annuelle des effectifs salariés privés par intercommunalité



Sources : ACOSS-URSSAF, traitement epures

≡ Répartition et évolution des effectifs salariés privés dans les secteurs industriels

Secteurs	Nombre de salariés en 2019	Evolution absolue 2018-2019	Evolution relative 2018-2019
➤ Métallurgie-mécanique	16 670	+140	+0,8%
➤ Activités agroalimentaires	7 570	-20	-0,3%
➤ Textile, habillement, cuir	4 830	+170	+3,5%
➤ Caoutchouc, plastiques	3 910	-20	-0,5%
➤ Industrie automobile	2 500	+60	+2,6%
➤ Electricité-électronique	2 010	-30	-1,2%
➤ Chimie, pharmacie	2 290	+80	+3,6%
➤ Carton, édition, imprimerie, reproduction	1 610	-200	-11,2%
➤ Bois-meuble	1 670	0	0,0%
➤ Production et distribution d'énergie	1 370	-10	-0,7%
➤ Environnement	1 170	10	+0,8%
➤ Autres industries manufacturières	1 060	-40	-3,3%
➤ Optique	520	+10	+2,3%
➤ Industries extractives	180	0	-1,1%
Total Industrie	47 350	+150	+0,3%

Sources : ACOSS-URSSAF, traitement epures

IMPACT COVID

Evolution du 30/06/2019 au 30/06/2020



-1,3%
soit une baisse
de 30 établissements



-0,5%
soit une perte
de 240 postes

➤ Métallurgie-mécanique **-280 postes**
 ➤ Industrie automobile **-50 postes**
 ➤ Textile, habillement, cuir **+120 postes**
 ➤ Agro-alimentaire **+70 postes**

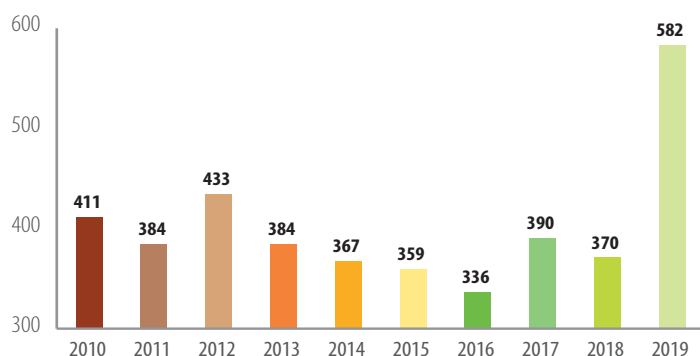
Sources : ACOSS-URSSAF, traitement epures

Au 30 juin 2020, les effectifs salariés de l'industrie diminuent de 0,5 % par rapport au 30 juin 2019, notamment dans la métallurgie - mécanique. En revanche, le textile tire son épingle du jeu avec 120 postes de plus, liés au développement de la fabrication des masques.

Cependant, la majorité des EPCI gagnent des effectifs salariés entre le 30 juin 2019 et le 30 juin 2020. Les effectifs supplémentaires dans le textile se situent essentiellement sur Forez-Est et Roannais Agglomération. Avec 360 postes en moins, Saint-Etienne Métropole est l'une des trois zones qui perd des effectifs salariés. Cette baisse est surtout concentrée dans la métallurgie - mécanique.

Forte progression des créations d'établissements

≡ Evolution du nombre de créations d'établissements industriels



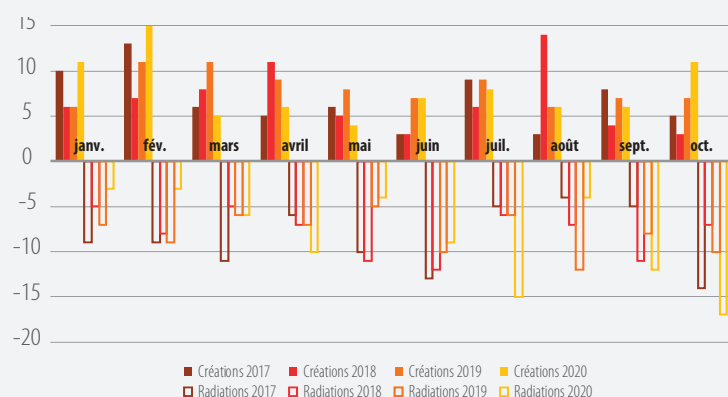
Sources : INSEE, traitement CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne

Les créations d'établissements industriels connaissent une forte hausse dans le département : + 57,3 %. Parallèlement, elles augmentent en France (+ 25,3 %), tout comme en Auvergne-Rhône-Alpes (+ 34,6 %).

Le poids des immatriculations dans le secteur industriel progresse dans la Loire, passant de 5,5 % à 6,8 % des immatriculations. Il s'établit à 6,0 % au niveau régional (+ 0,6 pt) et à 5,2 % au plan national (+ 0,3 pt).

IMPACT COVID

Créations et radiations mensuelles



Sources : Datainfogreffe, traitement CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne

En 2020, les immatriculations industrielles ont reculé pendant le confinement (mars à mai), les radiations ont augmenté à partir de septembre.

IMPACT COVID

Des offres d'emploi en net recul

Offres d'emplois enregistrées		Demandes d'emplois enregistrées	
Conduite d'équipement de production alimentaire	467	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	870
Conduite d'équipement d'usinage	418	Conduite d'équipement de production alimentaire	504
Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation	333	Mécanique automobile	496
Mécanique automobile	246	Soudage manuel	413
Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	213	Conduite d'équipement d'usinage	396

Sources : Pôle Emploi, DT Loire, traitements : ELO

Entre le 1^{er} juillet 2019 et le 30 juin 2020, Pôle emploi a enregistré 5 900 offres d'emploi dans l'industrie contre 7 600 un an auparavant soit une baisse de 22,1 % en un an (- 15,0 % dans la Loire). Sur la même période, Pôle emploi a enregistré 7 900 demandes d'emploi soit 1,2 % de plus en un an (- 3,3 % dans la Loire). Au 30 juin 2020, le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois qui recherchent un métier dans l'industrie était de 9 000 soit + 11,2 % en un an (+ 4,1 % en un an dans le département).

IMPACT COVID

Des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) en recul avant la crise sanitaire

En 2019, l'industrie a enregistré 15 000 DPAE (7,3 % du total ligérien). Ce chiffre a progressé de 11,4 % sur les cinq dernières années (+ 0,3 % pour la Loire) avec un recul de 2,4 % entre 2018 et 2019 (- 2,8 % pour la Loire).

Sur les huit premiers mois de l'année 2020, les DPAE sont en recul de 22,1 % par rapport à la même période en 2019 (- 23,8 % pour la Loire). Le recul est plus marqué sur les CDD courts (moins d'un mois).



CONSTRUCTION

Chiffres-clés

	Loire (en nombre)	Auvergne-Rhône-Alpes (en nombre)	Evolution 2018-2019 (%)		
			Loire	Auvergne-Rhône-Alpes	France
Etablissements privés	2 660	29 380	+1,7%	+2,1%	+2,2%
Création d'établissements	1 050	11 510	+21,5%	+20,9%	+17,3%
Effectifs salariés privés	15 680	185 520	+1,5%	+2,3%	+3,5%

Sources : ACOSS-URSSAF, traitement epures

Augmentation des effectifs salariés

En 2019, la Loire compte 2 700 établissements dans la construction. Ils augmentent de 1,7 % par rapport à 2018. Cette hausse est moins importante qu'aux niveaux régional (+ 2,1 %) et national (+ 2,2 %).

En 2019, la construction compte 15 700 effectifs salariés dans la Loire. Ils augmentent de 1,5 % par rapport à 2018. Cette hausse est moins importante qu'aux niveaux régional (+ 2,3 %) et national (+ 3,5 %).

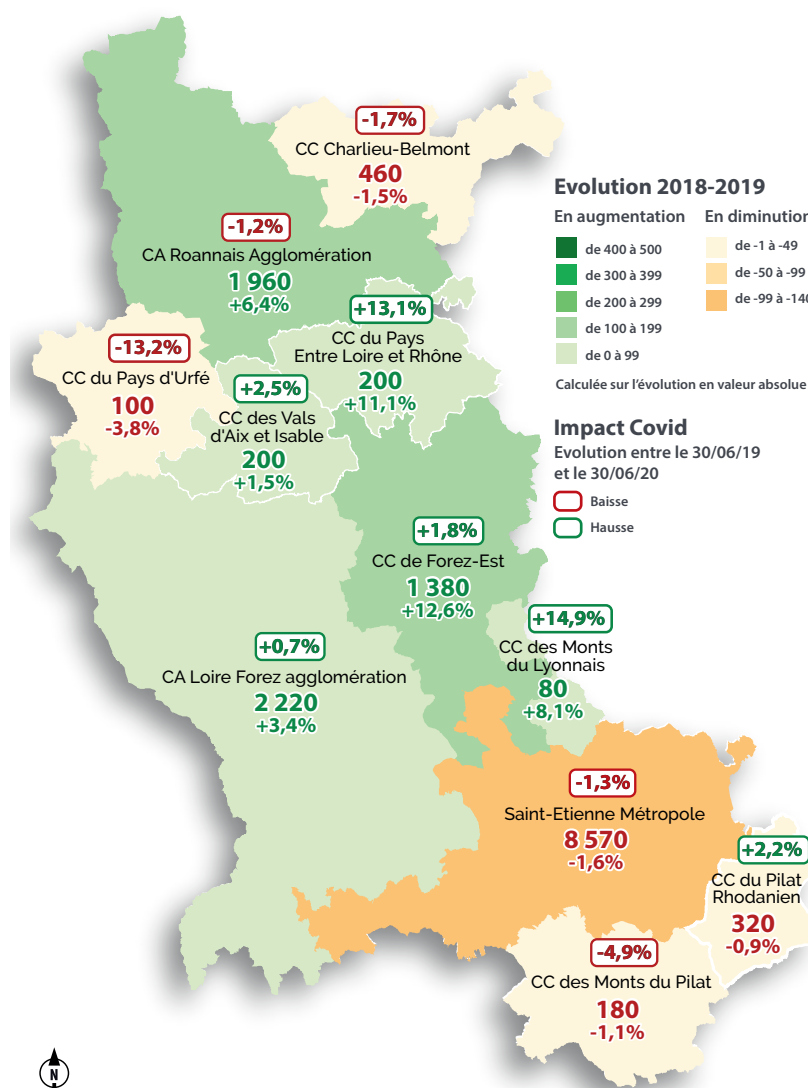
Entre 2009 et 2019, le secteur a perdu 1 700 salariés dans le département. Après un léger regain en 2012, le secteur n'a cessé de perdre des salariés entre 2009 et 2016. La tendance s'inverse depuis 2017, avec la création de 660 postes dont 230 entre 2018 et 2019.

En 2009, la construction représentait 9,1 % des effectifs ligériens alors qu'en 2019, cette part atteint 8,1 %. Elle est légèrement supérieure aux niveaux régional (7,9 %) et national (7,8 %).

Avec une hausse de 2,1 % des effectifs, les travaux de construction spécialisés, principale activité du BTP, gagnent 290 postes, alors que les effectifs des autres secteurs reculent.

Les effectifs salariés de la majorité des EPCI de la Loire augmentent dans la construction entre 2018 et 2019. Concernant les EPCI de plus de 1 000 salariés, Forez-Est et Roannais Agglomération sont les plus dynamiques avec respectivement 150 et 120 postes supplémentaires. A l'inverse, Saint-Étienne Métropole, qui concentre 54,7 % des effectifs salariés ligériens du BTP, perd 140 postes en un an.

Evolution annuelle des effectifs salariés privés par intercommunalité



Sources : ACOSS-URSSAF, traitement epures

≡ Répartition et évolution des effectifs salariés privés dans les secteurs de la construction

Secteurs	Nombre de salariés en 2019	Evolution absolue 2018-2019	Evolution relative 2018-2019
➤ Travaux de construction spécialisés	13 670	+290	+2,1%
➤ Génie civil	1 460	-20	-1,2%
➤ Construction de bâtiments	550	-40	-5,8%
Total Construction	15 680	+230	+1,5%

Sources : ACOSS-URSSAF, traitement epures

IMPACT COVID

Evolution du 30/06/2019 au 30/06/2020



+0,8%
soit une baisse
de 20 établissements



-0,5%
soit une perte
de 80 postes

➤ Construction de bâtiments **-60 postes**

➤ Génie civil **-50 postes**

➤ Travaux de construction spécialisés **+30 postes**

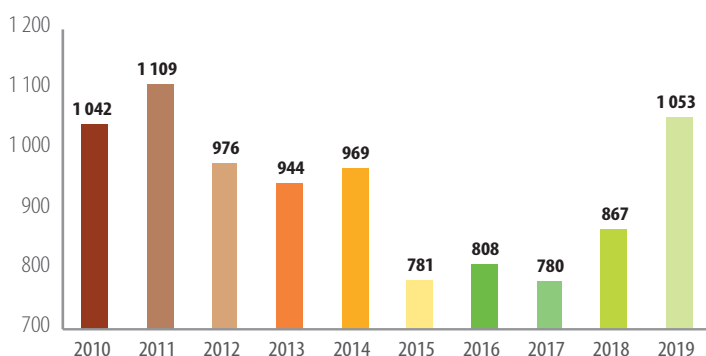
Sources : ACOSS-URSSAF, traitement epures

Au 30 juin 2020, les effectifs salariés de la construction diminuent de 0,5 % par rapport au 30 juin 2019. Ce recul concerne la construction de bâtiments et le génie civil (- 110 postes). En revanche, les effectifs des travaux de construction spécialisés progressent légèrement (+ 0,2 %).

Les effectifs salariés de la moitié des EPCI diminuent sur la période. Saint-Etienne Métropole perd le plus de postes (- 110) et Pays d'Urfé recule le plus (- 13,2 %). En revanche, Forez-Est est le plus dynamique (+ 1,8%) pour les EPCI de plus de 1 000 salariés et Monts du Lyonnais pour les moins de 1 000.

Progression des créations d'établissements

≡ Evolution du nombre de créations d'établissements de la construction



Sources : INSEE, traitement CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne

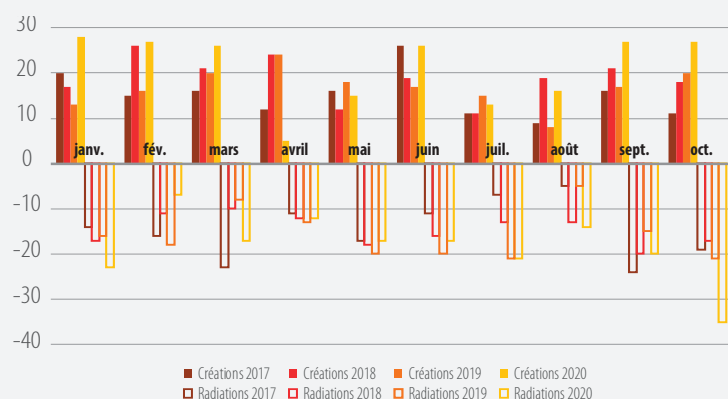
Les créations dans le secteur de la construction progressent de 21,5 % sur le territoire ligérien. Cette hausse est plus importante qu'aux niveaux régional (+ 20,9 %) et national (+ 17,3 %).

Le poids des immatriculations dans le secteur de la construction recule toutefois dans la Loire (12,3 % ; - 0,5 point). Il reste stable en Auvergne-Rhône-Alpes (10,3 %) et en France (9,3 %).

IMPACT COVID

Créations et radiations mensuelles

Créations et radiations mensuelles



Sources : Datainfogreffe, traitement CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne

En 2020, les immatriculations dans le secteur de la construction ont reculé pendant le confinement (avril et mai), elles ont repris à la fin de l'été. Les radiations ont explosé en octobre.

IMPACT COVID

Une hausse du nombre de demandeurs d'emploi

Offres d'emploi enregistrées		Demandes d'emploi enregistrées	
Pose de fermetures menuisées	255	Peinture en bâtiment	768
Réalisation de menuiserie bois et tonnellerie	235	Maçonnerie	749
Installation d'équipements sanitaires et thermiques	223	Préparation du gros œuvre et des travaux publics	556
Électricité bâtiment	206	Électricité bâtiment	519
Maçonnerie	199	Installation d'équipements sanitaires et thermiques	478

Sources : Pôle Emploi, DT Loire, traitements : ELO

Entre le 1^{er} juillet 2019 et le 30 juin 2020, Pôle emploi a enregistré 2 600 offres d'emploi dans la construction contre 3 000 un an auparavant soit une baisse de 13,0 % en un an (- 15,0 % dans la Loire). Sur la même période, Pôle emploi a enregistré 5 900 demandes d'emploi soit 3,2 % de plus en un an (- 3,3 % dans la Loire). Au 30 juin 2020, le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois qui recherchent un métier dans la construction était de 5 100 soit + 11,3 % en un an (+ 4,1 % en un an dans le département).

IMPACT COVID

Des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) en recul avant la crise sanitaire

En 2019, la construction a enregistré 7 600 DPAE 3,7 % du total ligérien). Ce chiffre a progressé de 13,0 % sur les cinq dernières années (+ 0,3 % pour la Loire) avec un recul de 1,9 % entre 2018 et 2019 (- 2,8 % pour la Loire).

Sur les huit premiers mois de l'année 2020, les DPAE sont en recul de 11,0 % par rapport à la même période en 2019 (- 23,8 % pour la Loire). Le recul est plus marqué sur les CDD longs (plus d'un mois).



COMMERCE

Chiffres-clés

	Loire (en nombre)	Auvergne-Rhône-Alpes (en nombre)	Evolution 2018-2019 (%)		
			Loire	Auvergne Rhône-Alpes	France
Etablissements privés	4 530	51 440	+1,7%	+0,4%	0,0%
Création d'établissements	1 520	16 170	+16,7%	+15,9%	+12,7%
Effectifs salariés privés	31 870	378 760	+1,2%	+1,6%	+1,2%

Sources : ACOSS-URSSAF, traitement epures

Augmentation des effectifs salariés

En 2019, la Loire compte 4 500 établissements dans le commerce. Ils augmentent de 1,7 % par rapport à 2018 alors qu'ils progressent de 0,4 % au niveau régional et stagnent au niveau national.

En 2019, le commerce compte 31 900 effectifs salariés dans la Loire. Ils progressent de 1,2 % par rapport à 2018. Cette hausse est moins importante qu'au niveau régional (+ 1,6 %), mais égale au niveau national.

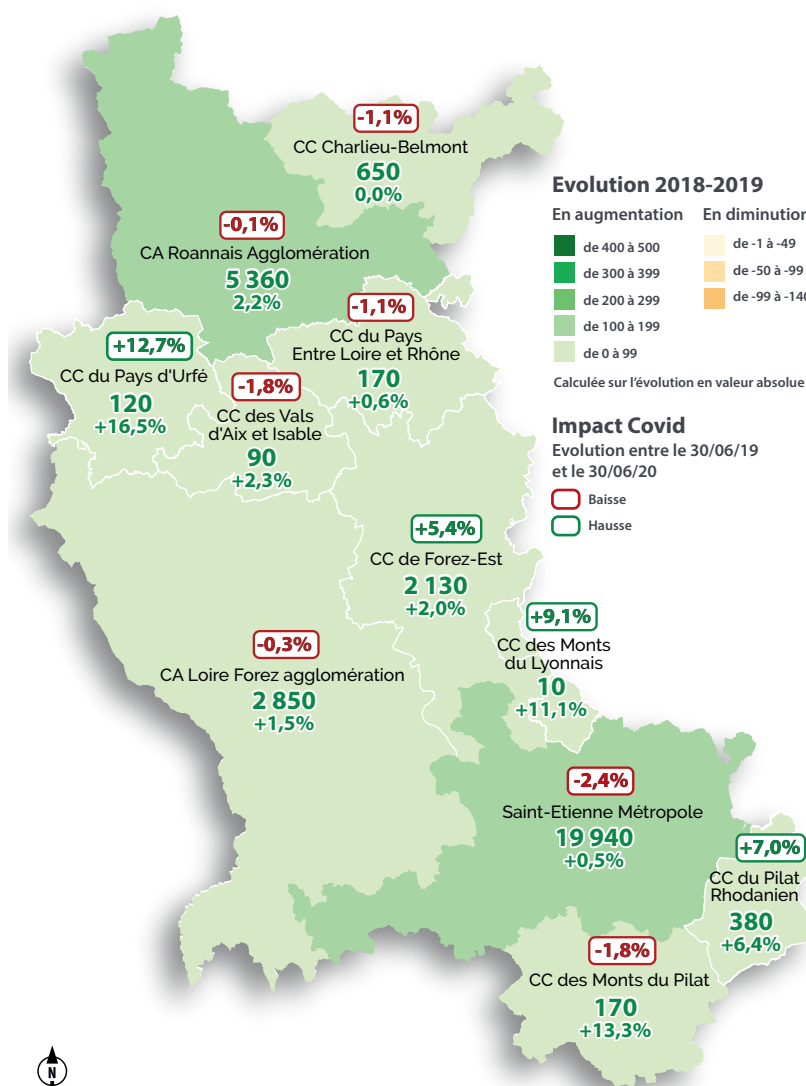
Entre 2009 et 2019, le secteur a gagné 240 salariés dans le département. Entre 2011 et 2014, les effectifs salariés n'ont cessé de décroître. La tendance s'est inversée depuis 2015 avec la création de 1 740 postes dans ce secteur, dont 370 entre 2018 et 2019.

En 2009, le commerce représentait 16,6 % des effectifs ligériens. La part reste au même niveau en 2019 (16,4 %). Elle est quasiment identique aux niveaux régional (16,2 %) et national (16,6 %).

Avec une hausse de 4,1 % des effectifs, le commerce et réparation d'automobiles et de motocycles est le secteur le plus dynamique entre 2018 et 2019, soit 190 postes en plus. En revanche, le commerce de détail, principale activité commerciale, perd des postes.

Les effectifs salariés des EPCI de la Loire augmentent ou stagnent dans le commerce entre 2018 et 2019. Roannais Agglomération et Saint-Etienne Métropole gagnent respectivement 120 et 110 postes en un an notamment dans le commerce de détail pour le premier et le commerce de gros pour le second. En revanche, les effectifs de Charlieu-Belmont stagnent.

Evolution annuelle des effectifs salariés privés par intercommunalité



Sources : ACOSS-URSSAF, traitement epures

≡ Répartition et évolution des effectifs salariés privés dans les secteurs du Commerce

Secteurs	Nombre de salariés en 2019	Evolution absolue 2018-2019	Evolution relative 2018-2019
➤ Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	4 670	+190	+4,1%
➤ Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	7 930	+220	+2,9%
➔ Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	19 270	-40	-0,2%
Total Commerce	31 870	+370	+1,2%

Sources : ACOSS-URSSAF, traitement epures

IMPACT COVID

Evolution du 30/06/2019 au 30/06/2020



-2,0%
soit une baisse
de 90 établissements



-1,1%
soit une perte
de 360 postes

- Commerce de détail **-320 postes**
- Commerce de gros **-80 postes**
- Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles **+30 postes**

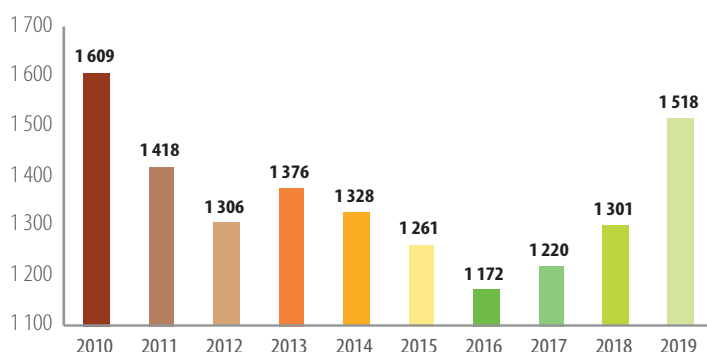
Sources : ACOSS-URSSAF, traitement epures

Au 30 juin 2020, les effectifs salariés du commerce diminuent de 1,1 % par rapport au 30 juin 2019, notamment dans le commerce de détail (- 320) et dans le commerce de gros (- 80). En revanche, les effectifs dans le commerce et réparation d'automobiles et de motocycles progressent (+ 0,7 %).

Par EPCI, Saint-Etienne Métropole perd le plus de postes (- 500) dans les deux secteurs cités auparavant. Les effectifs de Loire Forez agglomération reculent le plus dans le commerce de gros (- 8,2 % soit - 60 postes). En revanche, avec 110 postes supplémentaires, Forez-Est est le plus dynamique notamment dans le commerce de gros.

Progression des créations d'établissements

≡ Evolution du nombre de créations d'établissements du commerce



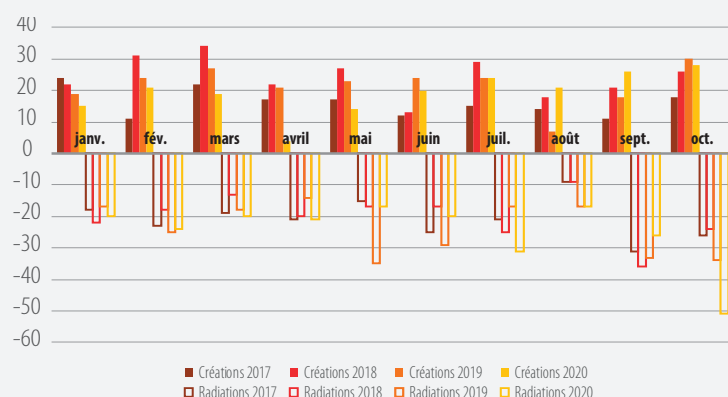
Sources : INSEE, traitement CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne

Le nombre de créations d'établissements commerciaux augmente de 12,7 % au niveau national et 15,9 % en région. Sur le territoire ligérien, il progresse davantage : + 16,7 %.

Le poids des immatriculations dans le secteur du commerce recule de 1,6 point dans la Loire (17,7 %), de 0,7 point en Auvergne-Rhône-Alpes (14,4 %) et en France (15,7 %).

IMPACT COVID

Créations et radiations mensuelles



Sources : Datainfogreffe, traitement CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne

En 2020, les immatriculations dans le secteur du commerce ont reculé pendant le confinement (avril et mai), elles ont repris en juillet. Les radiations ont explosé en octobre.

IMPACT COVID

Une hausse du nombre de demandeurs d'emploi

Offres d'emploi enregistrées		Demandes d'emploi enregistrées	
Direction de magasin de grande distribution	896	Vente en habillement et accessoires de la personne	1 447
Management de magasin de détail	503	Mise en rayon libre - service	1 366
Mise en rayon libre - service	337	Personnel de caisse	817
Vente en alimentation	329	Vente en alimentation	661
Téléconseil et télévente	288	Vente en décoration et équipement du foyer	364

Sources : Pôle Emploi, DT Loire, traitements : ELO

Entre le 1^{er} juillet 2019 et le 30 juin 2020, Pôle emploi a enregistré 4 200 offres d'emploi dans le commerce contre 4 400 un an auparavant soit une baisse de 5,9 % en un an (- 15,0 % dans la Loire). Sur la même période, Pôle emploi a enregistré 7 700 demandes d'emploi soit 6,4 % de moins en un an (- 3,3 % dans la Loire). Au 30 juin 2020, le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois qui recherchent un métier dans le commerce était de 7 600 soit + 12,2 % en un an (+ 4,1 % en un an dans le département).

IMPACT COVID

Des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) en recul avant la crise sanitaire

En 2019, le commerce a enregistré 25 100 DPAE (12,2 % du total ligérien). Ce chiffre a progressé de 9,5 % sur les cinq dernières années (+ 0,3 % pour la Loire) avec un recul de 5,4 % entre 2018 et 2019 (- 2,8 % pour la Loire).

Sur les huit premiers mois de l'année 2020, les DPAE sont en recul de 11,4 % par rapport à la même période en 2019 (- 23,8 % pour la Loire). Le recul est plus marqué sur les CDD courts (moins d'un mois).



SERVICES

Chiffres-clés

	Loire (en nombre)	Auvergne-Rhône-Alpes (en nombre)	Evolution 2018-2019 (%)		
			Loire	Auvergne-Rhône-Alpes	France
Etablissements privés	10 710	134 350	+0,2%	+1,2%	+1,1%
Création d'établissements	5 440	77 550	+29,2%	+21,5%	+17,9%
Effectifs salariés privés	97 310	1 295 420	+0,4%	+1,4%	+1,6%

Sources : ACOSS-URSSAF, traitement epures

Augmentation des effectifs salariés

En 2019, la Loire compte 10 700 établissements dans les services. Ils augmentent de 0,2 % par rapport à 2018. Cette hausse est moins importante qu'aux niveaux régional (+ 1,2 %) et national (+ 1,1 %).

En 2019, les services comptent 97 300 effectifs salariés dans la Loire. Ils augmentent de 0,4 % par rapport à 2018. Cette hausse est moins importante qu'aux niveaux régional (+ 1,4 %) et national (+ 1,6 %).

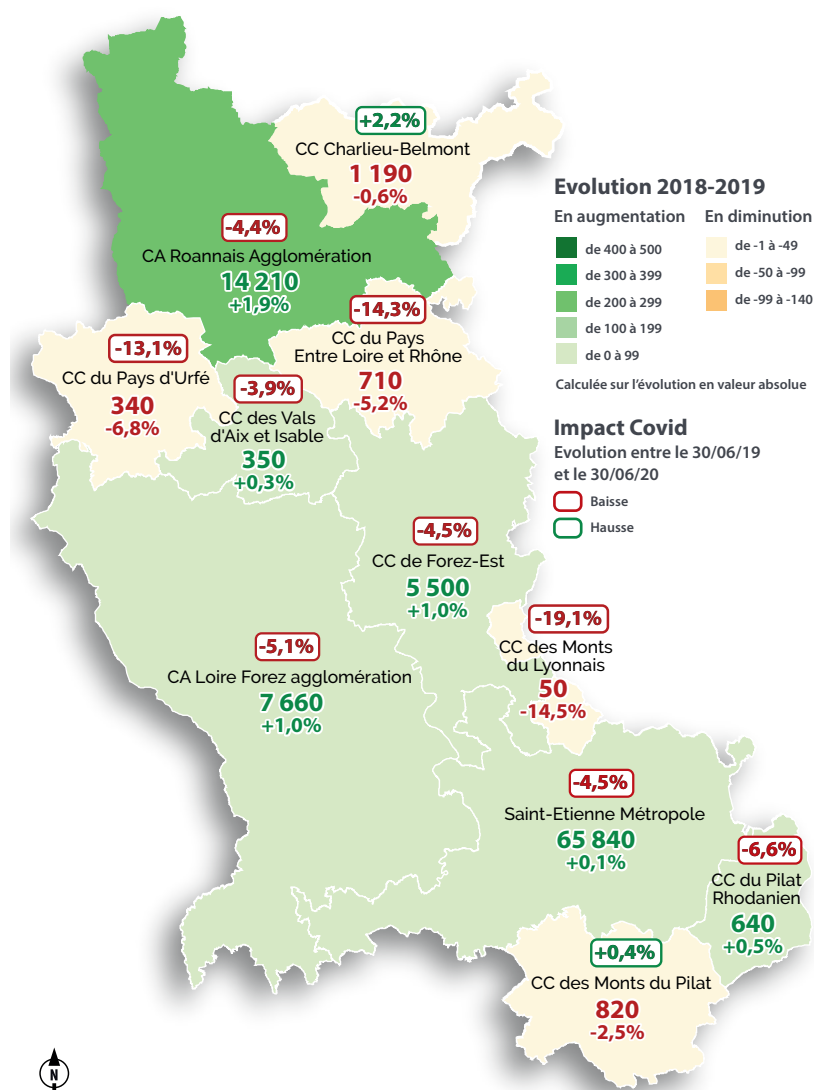
Entre 2009 et 2019, le secteur a gagné 7 500 salariés dans le département. Après trois baisses successives entre 2012 et 2014, les effectifs des services sont repartis à la hausse entre 2015 et 2017. Après un recul en 2018, ils progressent en 2019 (+ 360 postes par rapport à 2018).

Les services représentaient 47,2 % des effectifs ligériens en 2009 alors qu'en 2019, un salarié sur deux travaille dans ce secteur (50,1 %). Cette part est inférieure aux niveaux régional (55,4 %) et national (59,5 %).

Avec une hausse de 5,4 % des effectifs salariés, le numérique est le secteur le plus dynamique entre 2018 et 2019. En revanche, depuis deux ans, l'intérim est le secteur qui perd le plus de salariés (490 postes supprimés entre 2018 et 2019).

Les effectifs salariés de la moitié des EPCI de la Loire augmentent dans les services entre 2018 et 2019. Avec 260 postes supplémentaires, Roannais Agglomération est le plus dynamique grâce notamment à la santé – action sociale. En revanche, la baisse des effectifs intérimaires touche principalement Saint-Etienne Métropole (- 460 postes).

Evolution annuelle des effectifs salariés privés par intercommunalité



Sources : ACOSS-Urssaf, Dares (effectifs intérimaires) ; traitement epures

≡ Répartition et évolution des effectifs salariés privés dans les secteurs des services

Secteurs	Nombre de salariés en 2019	Evolution absolue 2018-2019	Evolution relative 2018-2019
➔ Santé et action sociale	22 290	+190	+0,8%
➔ Services aux entreprises	10 600	+120	+1,2%
➔ Transport et entreposage	11 350	+140	+1,2%
➔ Intérim	9 050	-490	-5,1%
➔ Conseil	8 450	+260	+3,1%
➔ Hôtels et restaurants	7 580	+300	+4,1%
➔ Finance, banque, assurance	7 240	-110	-1,5%
➔ Activités créatives, de loisirs et associatives	5 990	-70	-1,1%
➔ Education	3 860	+30	+0,7%
➔ Immobilier et agences de location	3 180	-130	-3,8%
➔ Numérique	2 660	+140	+5,4%
➔ Administration publique	2 720	+30	+1,1%
➔ Services aux personnes	1 880	-50	-2,6%
➔ R&D	410	+10	+1,2%
Total Services	97 310	+360	+0,4%

Sources : Acooss-Urssaf, Dares (effectifs intérimaires) ; traitement epures

IMPACT COVID

Evolution du 30/06/2019 au 30/06/2020



-2,5%
soit une baisse
de 270 établissements



-4,5%
soit une perte
de 4 450 postes

- ➔ Intérim **-1 830 postes**
- ➔ Hôtels et restaurants **-690 postes**
- ➔ Activités créatives, de loisirs et associatives **-610 postes**
- ➔ Services aux entreprises **-440 postes**
- ➔ Santé et action sociale **-420 postes**

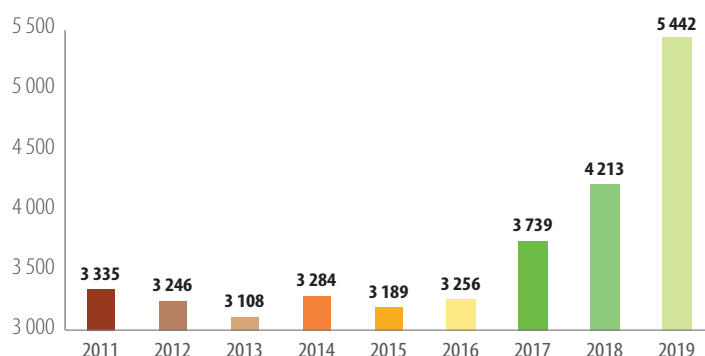
Sources : ACOSS-URSSAF, traitement epures

Au 30 juin 2020, les effectifs salariés des services diminuent de 4,5 % par rapport au 30 juin 2019, notamment dans l'intérim (- 1 830), dans les hôtels – restaurants (- 690) et dans les activités récréatives de loisirs (- 610). Seules les activités du numérique et de conseil gagnent des effectifs sur cette période.

Tous les EPCI perdent des effectifs salariés sur la période à l'exception de Charlieu-Belmont et des Monts du Pilat. Saint-Etienne Métropole perd le plus de postes (- 2 970) notamment dans l'intérim. Dans les EPCI de plus de 1 000 salariés, Loire Forez agglomération est celui qui recule le plus (- 5,1 %) avec une baisse de plus de 20,0 % des effectifs dans les trois secteurs les plus touchés, cités auparavant.

Forte progression des créations d'établissements

≡ Evolution du nombre de créations d'établissements de services



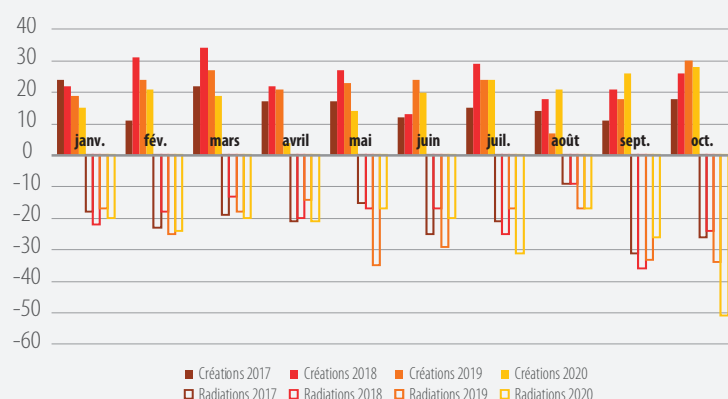
Sources : INSEE, traitement CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne

Le nombre de créations d'établissements de services connaît une croissance plus soutenue dans la Loire que sur l'ensemble du territoire : + 29,2 % contre + 21,5 % en région et + 17,9 % en France.

Si la part des immatriculations dans les services est de 63,3 % dans la Loire (+ 0,9 point), elle demeure nettement moindre qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (69,3 %, + 0,2 point) ou en France (69,8 % ; + 0,3 point).

IMPACT COVID

Créations et radiations mensuelles



Sources : Datainfogreffe, traitement CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne

En 2020, les immatriculations d'activités de services ont reculé pendant le confinement (avril et mai), elles se sont maintenues cet été et ce début d'automne. Les radiations ont explosé en octobre.

IMPACT COVID

Un net recul du nombre d'offres d'emploi

Offres d'emploi enregistrées		Demandes d'emploi enregistrées	
Assistance de direction d'hôtel - restaurant	975	Nettoyage de locaux	2 065
Assistance auprès d'adultes	648	Assistance auprès d'enfants	2 024
Services domestiques	566	Magasinage et préparation de commandes	1 612
Magasinage et préparation de commandes	531	Manutention manuelle de charges	1 493
Personnel de cuisine	507	Services domestiques	1 449

Sources : Pôle Emploi, DT Loire, traitements : ELO

Entre le 1^{er} juillet 2019 et le 30 juin 2020, Pôle emploi a enregistré 14 500 offres d'emploi dans les services contre 17 100 un an auparavant soit une baisse de 15,2 % en un an (- 15,0 % dans la Loire). Sur la même période, Pôle emploi a enregistré 37 000 demandes d'emploi soit 0,5 % de moins en un an (- 3,3 % dans la Loire). Au 30 juin 2020, le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois qui recherchent un métier dans les services était de 40 500 soit + 7,0 % en un an (+ 4,1 % en un an dans le département).

IMPACT COVID

Des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) en recul avant la crise sanitaire

En 2019, les services ont enregistré 157 500 DPAE (76,7 % du total ligérien). Ce chiffre a diminué de 2,5 % sur les cinq dernières années (+ 0,3 % pour la Loire) avec un recul de 2,4 % entre 2018 et 2019 (- 2,8 % pour la Loire).

Sur les huit premiers mois de l'année 2020, les DPAE sont en recul de 26,5 % par rapport à la même période en 2019 (- 23,8 % pour la Loire). Le recul est plus marqué sur les CDD courts (moins d'un mois).



ARTISANAT

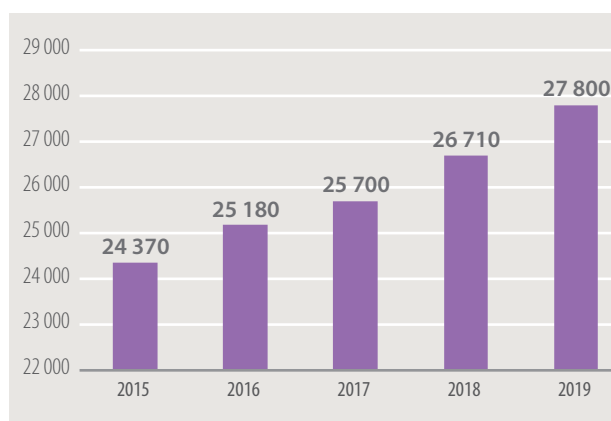
Chiffres-clés

	LOIRE (en nombre)	Auvergne-Rhône-Alpes (en nombre)	Evolution 2018-2019 (%)	
			Loire	Auvergne-Rhône-Alpes
Etablissements privés	18 530	201 860	+6,2%	+6,1%
Entreprises	17 900	194 570	+7,4%	+18,5%
Création d'entreprises	2 660	30 000	+21,4%	+34,8%
Effectifs salariés privés	27 800	311 070	+4,1%	+5,7%

Sources : Acoess-Urssaf, Traitement : CMA Loire

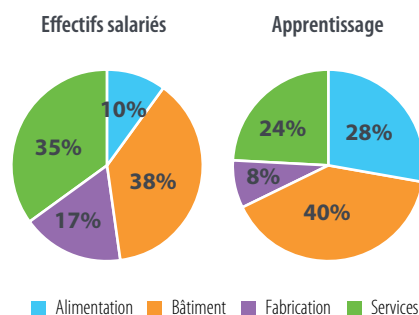
Hausse des effectifs salariés

Evolution des effectifs salariés dans l'artisanat ligérien



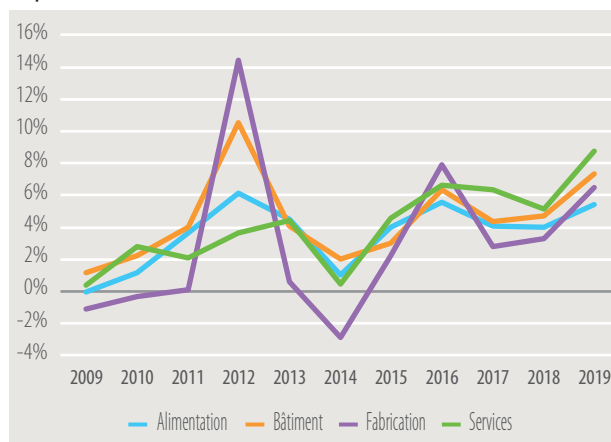
Sources : Acoess-Urssaf, Traitement : CMA Loire

Répartition des effectifs salariés et de l'apprentissage



Sources : Acoess-Urssaf ; Traitement : CMA Loire

Evolution des entreprises artisanales ligériennes par secteur d'activité



Source et traitement : CMA Loire/CRMA

En 2019, l'artisanat compte 27 800 effectifs salariés dans la Loire. Ils évoluent favorablement puisqu'ils augmentent de 4,1 % entre 2018 et 2019, bien que cette hausse soit légèrement inférieure à celle du niveau régional (+ 5,7 %).

Les services enregistrent une très forte hausse des effectifs entre 2018 et 2019 dans la Loire (+ 12,8 %, soit + 1 100 postes), une croissance d'autant plus importante qu'ils augmentent de 6,5 % en région. La fabrication et le bâtiment progressent également : + 4,1 % (180 postes) pour le premier et + 2,0% (+ 200 postes) pour le second. En revanche, les effectifs de l'alimentation baissent significativement (- 17,1 %, soit une perte de 500 postes) alors que le nombre d'entreprises augmente sur la même période. A l'inverse, en Auvergne-Rhône-Alpes, les effectifs de l'alimentation s'élèvent de 3,9 %.

Les entreprises artisanales ont formé 2 350 apprentis sur l'année 2019. Les secteurs les plus formateurs sont le bâtiment (39,5 %) et l'alimentaire (29,9 %). La répartition par diplôme met en évidence que le cursus le plus suivi est le Certificat d'Aptitudes Professionnelles (CAP), soit 61,5 % des contrats.

Les plus importantes hausses d'effectifs concernent Saint-Etienne Métropole (+ 470 postes), Roannais Agglomération (+ 290 postes) et Loire Forez agglomération (+ 250 postes). A contrario, les effectifs de la Communauté de Communes du Pays entre Loire et Rhône perdent 30 postes.

L'effectif moyen est toujours de 1,6 poste par entreprise (contre 1,9 poste en région). La fabrication et l'alimentaire ont encore les effectifs les plus élevés. Au total, deux tiers des artisans n'ont pas de salariés.

Au 31 décembre 2019, 17 900 entreprises sont inscrites au Répertoire des Métiers de la Loire. Entre 2010 et 2019, le nombre d'artisans a augmenté de 49,8 % sur le territoire ligérien.

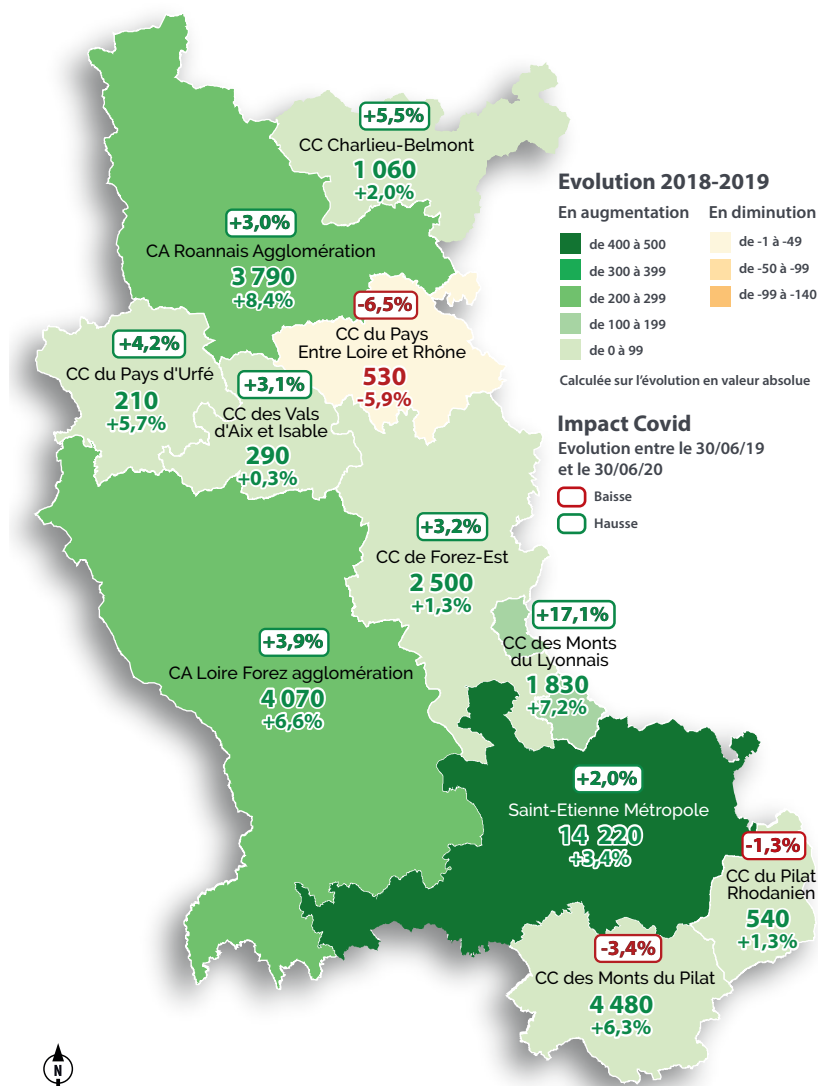
Au niveau du poids sectoriel, le bâtiment reste en première position avec 41,0 % des activités artisanales. Sa croissance est la plus importante en nombre d'entreprises entre 2010 et 2019 (+ 56,3 %).

Les services, qui représentent 31,0 % des activités artisanales, augmentent de 49,2 % entre 2010 et 2019. Il s'agit du secteur le plus féminisé : 42,0 % des chefs d'entreprises sont des femmes contre 22,0 % en moyenne dans l'artisanat ligérien.

Avec une évolution de 39,5 % sur 10 ans, la fabrication représente 17,0 % des entreprises artisanales, ratio au-dessus de la moyenne régionale. C'est aussi le secteur le plus vieillissant, 31,0 % des chefs d'entreprises ont plus de 55 ans, mais également le plus pérenne : 61,0 % des entreprises ont plus de cinq ans.

L'alimentaire, secteur le moins représenté avec 11,0 % des entreprises artisanales ligériennes, progresse fortement sur cette période (+ 45,0 %).

Evolution annuelle des effectifs salariés privés par intercommunalité



Sources : Acoess-Urssaf ; Traitement : epures / CMA Loire

IMPACT COVID

Evolution du 30/06/2019 au 30/06/2020



+2,5%
soit une hausse
de 160 établissements



+2,8%
soit un gain
de 650 postes

- ➔ Bâtiment (dont le gros oeuvre) -150 postes
- ➔ Services (dont les services aux entreprises) -55 postes
- ➔ Alimentation (dont les plats à emporter) +560 postes
- ➔ Fabrication (dont le bois, papier, ameublement) +400 postes

Sources : ACOSS-URSSAF, Traitement : CMA Loire

Evolution des statuts juridiques des entreprises

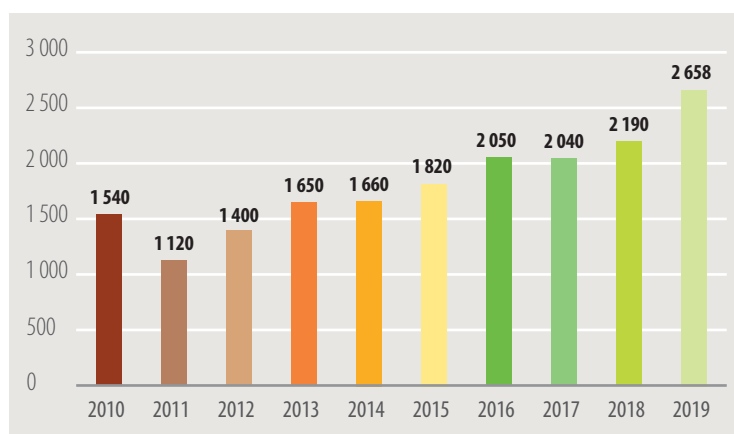
	Alimentation	Bâtiment	Fabrication	Services
EI/EIRL normal	27%	19%	15%	22%
EI/EIRL micro	12%	32%	28%	44%
SARL et EURL	41%	33%	38%	25%
SAS et SASU	20%	16%	19%	9%
Total général	100%	100%	100%	100%

Source et traitement : CMA Loire/CRMA

La répartition des statuts juridiques fait apparaître 53,0 % de formes individuelles contre 47,0 % en sociétés. Les microentrepreneurs représentent 33,0 % des entreprises. La part des sociétés par actions simplifiées (SAS) progresse de 1,0 point en un an. Les sociétés à responsabilité limitée (SARL) restent encore la forme sociétale la plus répandue dans le département (33 %).

Progression des créations d'entreprises

Evolution du nombre de créations des entreprises dans l'artisanat



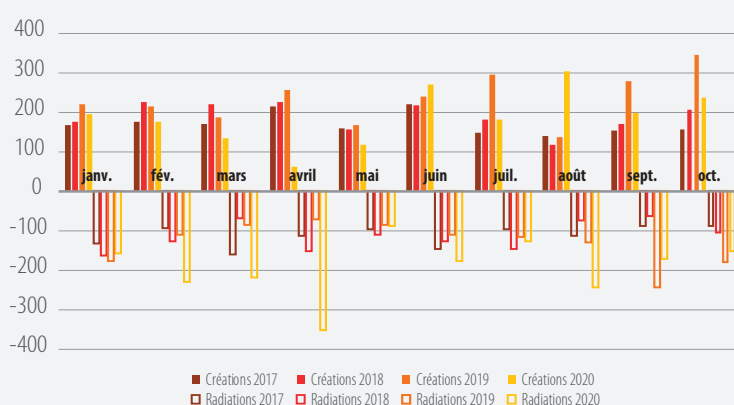
Source et traitement : CMA Loire/CRMA

En 2019, 2 660 entreprises artisanales ont été créées dans la Loire soit une croissance des créations : + 21,4% entre 2018 et 2019.

Le régime de la microentreprise est choisi par 68 % des créateurs (+ 5,0 points). L'entreprise individuelle « classique » ne représente plus que 5,0 % des créations.

Les parts des sociétés par actions simplifiées (15,0 %) et à responsabilité limitée (12,0 %) diminuent légèrement.

IMPACT COVID Créations et radiations mensuelles



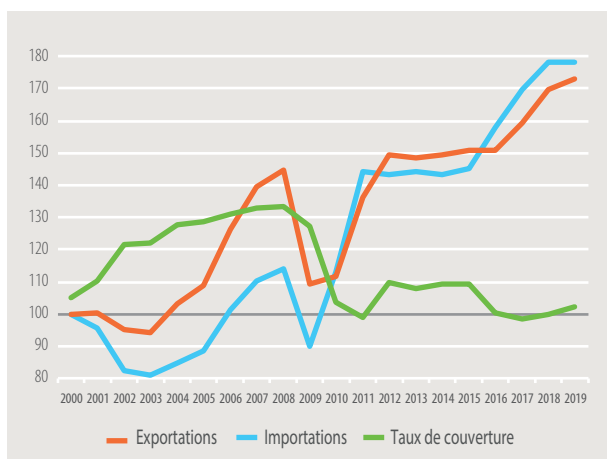
Source : CMA Loire/CRMA

Les immatriculations de l'artisanat ont baissé pendant le confinement (mars et avril 2020). Cette période a été compensée par un fort rebond des immatriculations de juin à septembre 2020.



COMMERCE INTERNATIONAL

Evolution des échanges internationaux entre 2010 et 2019 (Base 100 en 2010)



Sources : Douanes, traitement CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne

Pays fournisseurs de la Loire (import), année 2019

Rang 2019	Pays	Valeur en millions d'euros	%
1	Allemagne	808	19%
2	Italie	523	13%
3	Chine	386	9%
4	Pays-Bas	371	9%
5	Espagne	362	9%
6	Belgique	313	8%
7	Etats-Unis d Amérique	114	3%
8	Suisse	112	3%
9	Royaume-Uni	97	2%
10	Tunisie	93	2%

Sources : Douanes 2018, traitement CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne

Pays clients de la Loire (export), année 2019

Rang 2019	Pays	Valeur en millions d'euros	%
1	Italie	559	13%
2	Allemagne	557	13%
3	Espagne	401	9%
4	Belgique	285	7%
5	Royaume-Uni	231	5%
6	Etats-Unis d Amérique	184	4%
7	Pays-Bas	151	4%
8	Chine	112	3%
9	Pologne	109	3%
10	Autriche	97	2%

Sources : Douanes 2018, traitement CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne

Balance commerciale équilibrée

La balance commerciale de la Loire est équilibrée en 2019 (+ 83 K€) avec un taux de couverture de 102,0 (+ 2,0 points sur un an).

Cette année, les exportations progressent de 1,9 % par rapport à 2018, pour une valeur totale de biens échangés de 4,25 milliards d'euros.

Simultanément, les importations sont stables (- 0,1 %) pour une somme cumulée de 4,17 milliards d'euros.

En Auvergne-Rhône-Alpes, les importations, d'un montant de 64,0 milliards d'euros, sont en croissance de 1,1 % alors que les exportations progressent de 2,8 % pour atteindre 62,1 milliards d'euros.

Importations

En 2019, l'Europe reste le principal approvisionneur des entreprises de la Loire (3,2 milliards d'euros, 77,5 % de l'import). Sa part de marché recule annuellement de 1,3 point tandis que le montant des achats est en repli de 1,7 %.

L'Asie demeure le second pourvoyeur des entreprises ligériennes (609 millions d'euros ; 14,6 % de l'import) avec une hausse de sa part de marché (+ 1,0 point) et du montant des importations par rapport à 2018 (+ 7,2 %).

L'Amérique, troisième marché (148 millions d'euros), connaît une croissance soutenue du volume des importations (+ 9,6 %) par rapport à 2018.

L'Afrique subit un repli marqué du montant des importations (117 millions d'euros et - 14,0 %).

Exportations

En 2019, les entreprises ligériennes continuent d'exporter majoritairement leurs produits en Europe (3,1 milliards d'euros, + 0,1 % sur un an), dont 83,7 % dans les pays membres de l'Union Européenne (- 6,6 % en un an).

L'Asie reste la deuxième destination d'export des produits ligériens (398 millions d'euros pour 9,4 % de l'export et + 2,1 % sur un an).

L'Amérique demeure la troisième destination en termes de débouchés (355 millions d'euros et 8,4 % du total, avec une hausse annuelle de 4,1 %).

Le podium 2019 des principaux pays clients des entreprises ligériennes est composé de l'Italie (13,2 % de l'export), de l'Allemagne (13,1 %) et de l'Espagne (9,4 %).

* Rapport entre la valeur des exportations et celles des importations



LES MESURES SPECIALES COVID

Un recours massif à l'activité partielle

Activité partielle	Nombre d'entreprises	Nombre de salariés	Nombre d'heures indemnisées	Montant total versé	Nombre d'heures par salariés
Mars	10 990	68 897	2 909 852	27,9 €	42
Avril	12 184	83 152	7 318 504	71,1 €	88
Mai	10 892	68 581	3 310 847	32,8 €	48
Juin	4 599	30 490	1 167 717	11,0 €	38
Juillet	2 024	13 591	499 489	4,6 €	37
Total			15 206 409	147,4 €	

Sources : DIRECCTE, UD42 ; Traitement ELO

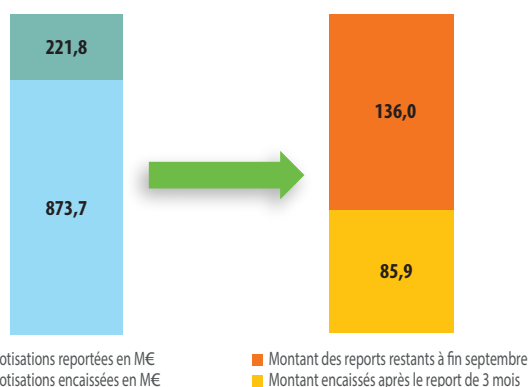
Dans la Loire, au pic de la crise sanitaire, en avril, 12 000 entreprises ont eu recours à l'activité partielle représentant plus de 83 000 salariés. Ces mesures concernent environ 43 % des salariés du privé de la Loire (proportion proche de celle du niveau national). Sur ce mois d'avril, 3 millions d'heures ont donné lieu à indemnisation soit près de 90 heures en moyenne par salarié concerné (plus d'un mi-temps non travaillé).

En juillet, dernier mois disponible, 2 000 entreprises et 14 000 salariés étaient encore concernés par l'activité partielle. Le volume d'heure non travaillé moyen par salarié est par contre moins important : 37 heures en juillet contre 88 heures au plus haut de la crise. Toutefois, ces indicateurs montrent le caractère persistant de l'impact de la covid sur l'activité économique.

Au total, l'activité partielle représente, pour la Loire, 15 millions d'heures non travaillées pour un montant total d'indemnités versées de 147 millions d'euros (de mars à juillet 2020).

Les chiffres présentés ici sont ceux ayant donné lieu à une indemnisation. Ils peuvent varier par rapport à ceux présentés au moment de la crise sanitaire qui étaient les demandes faites par les entreprises. En effet, au niveau national, on estime que 75 % des demandes environ ont réellement donné lieu à de l'activité partielle.

Le report de cotisations sociales



Source et traitement : Acoiss-Urssaf

	Nombre d'établissements ayant un report	Part des établissements ayant un report sur le total des établissements ayant déclaré sur la période	Montant du report des cotisations en millions d'€	Part du montant des cotisations reportées sur les cotisations totales
mars-20	5 343	34,5%	45,1	45,0%
avr-20	7 487	41,2%	69,4	43,0%
mai-20	4 934	28,6%	53,0	37,4%
juin-20	3 139	17,0%	27,4	17,6%
juil-20	1 541	8,0%	13,5	7,0%
août-20	1 226	6,6%	10,2	5,6%
sept-20	919	4,9%	3,2	1,9%
Total	12 184		221,8	20,2%

Source et traitement : Acoiss-Urssaf

Au pic de la crise sanitaire, en avril, 7 500 établissements privés de la Loire ont eu un report des cotisations sociales pour un montant total de 69,4 millions d'euros. Cela représente 41,2 % des établissements ligériens. Depuis le mois de juillet, le nombre de report des établissements diminue et se situe en deçà des 1 000 établissements en septembre.

Au total, l'avance de trésorerie mobilisée par les employeurs privés au titre des échéances entre le 15 mars et le 30 septembre 2020 s'élève à 221,8 millions d'euros.

Après le report des 3 mois, les établissements ligériens ont commencé à régulariser les sommes dues au titre des montants reportés. Au 30 septembre, le montant des cotisations sociales restant dues au titre des reports s'élève à 136,0 millions d'euros, ce qui signifie que les établissements ont régularisé 85,9 millions d'euros.

Au 30 septembre, 8 400 établissements avaient au moins un report sur les 20 900 établissements ligériens ayant déclaré entre le 15 mars et le 30 septembre 2020, soit 40,1 % des établissements du département.

Par secteur, l'hôtellerie-restauration est le plus en difficulté. En effet, 1 150 établissements ont encore un report au 30 septembre sur les 1 690 ayant déclaré sur la période (67,9 %), pour un montant de 6,3 millions d'euros.

Sources et méthodologie

Etablissements et effectifs salariés privés : source Acoess-Urssaf

Le champ de cette publication couvre l'ensemble des cotisants du champ concurrentiel (« secteur privé » selon la définition de la DGAFF cf acoess.fr, rubrique Acoess Stat / n°274) affiliés au régime général, domiciliés en France, hors agriculture, sylviculture et pêche (secteur AZ, qui relève en grande partie de la Mutuelle sociale agricole), hors activités extraterritoriales (UZ) et hors salariés des particuliers employeurs, en France hors Mayotte

Les effectifs salariés sont issus des Bordereaux Récapitulatifs de Cotisations (BRC) et de la Déclaration Sociale Nominative (DSN), remplis par les employeurs dans le cadre de la déclaration des cotisations sociales aux Urssaf. L'effectif salarié, hors intérimaires, est un effectif au 31/12/2019 et au 30/06/2020 ; chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif diffère d'autres notions d'emploi faites en ETP ou qui excluent certaines catégories de salariés dont les emplois aidés. Il donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acoess.

La chaîne de production Acoess qui alimente cette publication est également mobilisée dans le cadre du dispositif de coproduction Acoess-Insee-Dares des estimations trimestrielles d'emploi (ETE). Ce dispositif permet de suivre l'emploi salarié total selon le schéma de production suivant :

- l'Acoess fournit les données d'évolution des effectifs salariés sur le seul secteur privé hors intérimaires (hors agriculture et hors salariés des particuliers employeurs) produites dans le cadre de la présente publication ;
- la Dares produit les évolutions d'emploi sur l'intérim (avec correction de la multiactivité) à partir des données issues des relevés mensuels de missions de Pôle emploi, puis à terme de la DSN ;
- l'Insee produit les données d'évolution de la fonction publique, du secteur agricole et les salariés des particuliers employeurs.

Le nombre d'établissements recense les entités ayant déclaré une masse salariale au cours du quatrième trimestre 2018.

Les séries trimestrielles de l'emploi et de la masse salariale produites nationalement par l'Acoess sont labellisées par l'Autorité de la statistique publique.

Création d'établissements : source INSEE

La statistique des créations d'établissements est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (REE-Sirene). Depuis le 1er janvier 2007, la notion de création d'établissement, en cohérence avec la notion de création d'entreprise qui s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons, correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Depuis le 1er janvier 2007, la statistique des créations d'établissement couvre l'ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Offres et demandes d'emploi : source Pôle Emploi, DT Loire

L'analyse de l'adéquation entre les emplois disponibles (via les offres d'emploi déposées par les employeurs auprès de Pôle emploi) et les personnes à la recherche d'emploi (via les inscrits à Pôle emploi) est un exercice délicat mais très utile pour l'action du service public de l'emploi. Elle permet notamment de mieux cibler les besoins de formation pour combler d'éventuelles inadéquations. Cette analyse repose principalement sur un calcul statistique dont l'objectif est de révéler des métiers dont la demande est insuffisante par rapport à l'offre d'emploi, ou encore pour lesquels les employeurs éprouvent des difficultés de recrutement, en déterminant ce que l'on appelle des « métiers en tension ».

Chefs d'entreprise et entreprises artisanales : source CMA Loire

Les mouvements du Répertoire des Métiers (RM) sont le résultat des formalités traitées en amont par le Centre de formalités des entreprises (CFE) : créations, modifications et radiations de nos entreprises artisanales.

Commerce international : source Douanes

Les données des Douanes sont collectées sur la base des déclarations d'échanges de biens (DEB) pour les échanges avec les 26 autres Etats membres et des déclarations en douanes (DAU) pour les échanges avec les autres pays. Ils ne retracent que les échanges de marchandises et non de services.

Report des cotisations sociales : source Acoess-Urssaf

Afin de tenir compte de l'impact de l'épidémie de coronavirus sur l'activité économique, le réseau des Urssaf a déclenché des mesures exceptionnelles pour accompagner les entreprises présentant de sérieuses difficultés de trésorerie à compter de l'échéance du 15 mars. En cas de difficultés majeures, les entreprises pouvaient ainsi reporter, d'abord sans demande préalable puis sur demande, tout ou partie du paiement des cotisations salariales et patronales.

Datainfogreffe

Datainfogreffe a été créé par le G.I.E. Infogreffe pour permettre aux greffiers des Tribunaux de commerce, officiers publics et ministériels, d'assurer une plus large diffusion de l'information légale sur les entreprises. Les données provenant de Datainfogreffe sont issues du Registre du Commerce et des Sociétés. Le contrôle des greffiers assure la transparence économique, garantit la véracité et l'authenticité des indicateurs.

La déclaration préalable à l'embauche (DPAE) : source Acoess-Urssaf

La DPAE est une formalité obligatoire liée à l'embauche qui doit être effectuée par l'employeur dans les 8 jours précédant l'embauche et adressée à l'Urssaf dont il relève, quelles que soient la durée et la nature du contrat de travail.

Le champ des DPAE porte sur l'ensemble des activités concurrentielles (hors intérim et entreprises affiliées à la MSA) et le secteur public pour ce qui concerne les non fonctionnaires. Les embauches de plus d'un mois comprennent les CDI et les CDD d'une durée strictement supérieure à 31 jours. Elles sont corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO).

Les séries trimestrielles des DPAE produites au niveau national sont labellisées par l'Autorité de la statistique publique (avis du 14/04/2020 -JORF du 18/04/2020).

Activité partielle : source DIRECCTE UD 42

Afin de tenir compte de l'impact de l'épidémie de coronavirus sur l'activité économique, le gouvernement a modifié les conditions de recours à l'activité partielle et la prise en charge, notamment pour permettre aux entreprises de faire face à une baisse de leur activité. En 2020, les conditions diffèrent selon la période, plus d'information sur : <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F23503>.

La CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne, la CMA de la Loire, Emplois Loire Observatoire, l'URSSAF et epures, l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise, remercient Pôle Emploi pour sa mise à disposition de données sur l'offre et la demande d'emploi.

ON RETIENDRA

La Loire a connu une bonne année 2019 sur le plan de l'emploi et de l'activité qui devait se poursuivre en 2020. Malheureusement, la crise sanitaire a de fortes conséquences sur l'économie ligérienne provoquant :

- Une baisse du nombre d'effectifs salariés,
- Une réduction des embauches,
- Une contraction des offres d'emploi,
- Une hausse du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois,
- Une baisse de l'activité à l'international.

Un point positif : l'économie ligérienne et ses entreprises résistent plutôt bien malgré ces événements contraires comme en témoignent les volumes de création et de radiation des entreprises. Cela est rendu possible par les aides apportées par l'Etat et les collectivités territoriales qui permettent d'amortir le choc économique. La bonne santé de l'économie ligérienne et de ses entreprises les années précédentes explique aussi cette capacité de résilience (fonds propres, trésorerie...).

CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne
adresse : place de la Bourse 69289 Lyon Cedex 2
tél : 04 72 40 58 58
e-mail : infos@lyonmetropole.cci.fr
web : www.lyon-metropole.cci.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Loire
Rue de l'Artisanat – BP 724
42 951 Saint-Etienne Cedex 9
tél : 04 77 92 38 00
e-mail : contact@cma-loire.fr
web : www.cma-loire.fr

Emplois Loire Observatoire
46 rue de la télématique
42 000 Saint-Etienne
tél : 04 77 92 83 70
e-mail : contact@elobs.fr
web : www.elobs.fr

epures, Agence d'urbanisme de la région stéphanoise
46 rue de la télématique - CS 40 801
42 952 Saint-Etienne cedex 1
tél : 04 77 92 84 00
e-mail : epures@epures.com
web : www.epures.com

URSSAF Rhône-Alpes
6 rue du 19 mars 1962
69691 Vénissieux Cedex
tél : 04 77 43 85 94
e-mail : pole-statistiques.rhone-alpes@urssaf.fr
web : www.rhonealpes.urssaf.fr